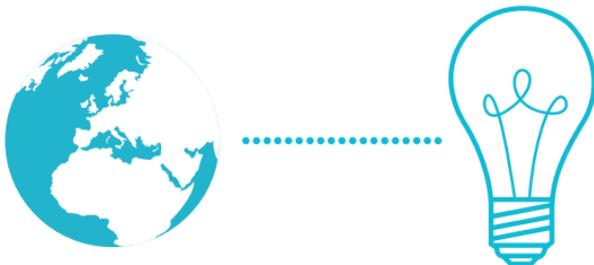



AUBERVILLIERS



**Faites des économies
sur vos factures
d'énergie**



La Ville d'Aubervilliers a mis en place un programme d'action locale de lutte contre la précarité énergétique.

Son but : contribuer à réduire le montant des factures d'énergie des Aubervilliersiens, qu'ils soient locataires ou propriétaires tout en contribuant à un meilleur respect de l'environnement.

Ce guide recense les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre et vous présente les actions-conseils menées dans le cadre du Programme d'action locale de lutte contre la précarité énergétique.

TOUT PUBLIC

Les Tarifs Sociaux Energie (TPN et TSS)

Les tarifs Sociaux Energie sont automatiquement appliqués pour une durée d'un an par tous les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel.

Les services fiscaux transmettent la liste des bénéficiaires aux fournisseurs qui appliqueront une déduction forfaitaire en fonction du nombre de personnes vivants au foyer et du type d'abonnement (puissance).

En 2014, le plafond de ressources appliqué pour pouvoir bénéficier de ces tarifs sociaux Energie est celui de l'Aide complémentaire santé :

966, 61 € pour une personne

1450, 06 € pour 2 personnes

1740,07 € pour 3 personnes

2030, 09 € pour 4 personnes

et 386,68 € par personne supplémentaire.

Réduction du montant de la facture annuelle de 71 € à 140 €

Pour tout renseignement

N° Vert Électricité 0 800 333 123

N° Vert Gaz 0 800 333 124

N° Info CMU/ACS/Tarifs sociaux 0 811 365 364

L'atelier « éco-gestes »

L'atelier « éco-gestes » c'est quoi?

Il s'agit d'une animation collective mensuelle d'1 h 30 sur les thèmes suivants :

- Lecture des factures d'électricité et de gaz
- Tarifs Sociaux Energie
- Economie d'énergie et d'eau
- Réduction des déchets et gaspillage alimentaire
- Atelier pratique (confection réflecteur de chaleur, absorbeur d'humidité, bas de porte, double rideau).
- Aide à la rénovation thermique

Où se renseigner ?

CCAS

6 rue Charron

01 48 39 53 50 - 01 48 39 50 16

Kit Solidarité Energie

Le Kit Solidarité Energie c'est quoi ?

Il s'agit d'une remise gracieuse d'ampoules basses consommation, mousseurs, thermomètre d'intérieur et multiprise avec interrupteur à l'issue des ateliers éco-gestes.

A quelles conditions ?

Habiter et/ou travailler à Aubervilliers



Aide à la rénovation thermique

L'aide à la rénovation thermique c'est quoi ?

Une aide financière de 2 500 €

(2 000 € EDF/SIPPEREC + 5 00 € CCAS*)

versée aux propriétaires occupants afin de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :

- Changer la chaudière, les radiateurs, les fenêtres, le ballon d'eau chaude ; isoler, mettre au norme l'installation électrique...
- Diminuer les factures d'énergie et d'eau.

* Dans la limite des fonds disponibles.

A quelles conditions ?

Etre propriétaire occupant sur la ville d'Aubervilliers

Où se renseigner ?

CCAS

6 rue Charron

Tél. : 01 48 39 53 50 ou 01 48 39 50 16

Pour tous travaux de rénovation

ALEC Plaine Commune

01 48 09 40 90

PROFESSIONNELS

Coordination éco-gestes - Précarité énergétique

Tous les deux mois, cette réunion de travail rassemble l'ensemble des acteurs qui œuvrent dans les domaines de la lutte contre la précarité énergétique et des éco-gestes (social, santé, solidarité, Agenda 21, rénovation urbaine, distributeurs et réseaux d'acheminement d'énergie et d'eau, opérateurs d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, syndicats, associations, bailleurs).

Outils pédagogiques

Ces modules d'expérimentation (matériel fourni gracieusement par ERDF) sont destinés à l'animation d'ateliers collectifs en direction du public. Ils sont mis à la disposition des acteurs de proximité après une formation sur les thèmes suivants : éco-gestes, sécurité, santé, budget familial, réseau.

Où se renseigner ?

CCAS, Valérie Marquès

6 rue Charron

Tél. : 01 48 39 53 50

valerie.marques@mairie-aubervilliers.fr

Plus de renseignements

Par téléphone au 01 48 39 53 50
Sur place au CCAS, 6 rue Charron
Par mail à ecogestes.ccas@mairie-aubervilliers.fr

En partenariat avec



ccas

